

Mesdames et Messieurs, en cette veille du Nouvel An chinois, je tiens à présenter mes voeux à chacun d'entre vous: Kung Hei Fat Choy. J'espère que l'année du dragon sera encore meilleure que celle du lapin.

Je voudrais aujourd'hui vous parler du lien entre l'Accord de libre-échange que nous avons négocié avec les États-Unis et nos relations avec la région de l'Asie et du Pacifique, qui connaît la croissance la plus rapide du monde.

Je me trouve à cet égard dans une position exceptionnnelle, étant à la fois le ministre responsable de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis et le ministre fédéral chargé de nos initiatives visant l'Asie et le Pacifique, tâche que je partage avec ma collègue provinciale, l'honorable Grace McCarthy, ministre du Développement économique de la Colombie-Britannique.

L'Accord de libre-échange avec les États-Unis élargit et garantit notre accès au plus riche marché du monde. Les initiatives concernant l'Asie et le Pacifique, auxquelles collaborent 110 bénévoles de haut rang, visent à faire de la Colombie-Britannique la porte du Canada sur le Pacifique et à transformer Vancouver en un centre pacifique du commerce et du tourisme pouvant rivaliser avec Tokyo, Hong Kong et Singapour.

L'Accord de libre-échange joue le rôle de lien pour deux raisons. Non seulement il nous ouvre un accès au marché nord-américain, mais il rend le Canada attrayant pour les investisseurs étrangers qui souhaitent tirer parti de cet accès garanti. Nous lisons chaque jour dans les journaux que les autres pays nous envient notre accord commercial avec les États-Unis. Cet envie se traduira par des investissements, dont la Colombie-Britannique doit s'efforcer activement d'obtenir sa part.

En second lieu, la garantie de l'accès au marché américain constitue pour le Canada un facteur essentiel de compétitivité sur les marchés, non seulement de l'Amérique du Nord, mais de l'ensemble du monde.

En éliminant tous les droits de douane en 1998, l'Accord de libre-échange permettra aux entrepreneurs de la Colombie-Britannique de bénéficier de coûts peu élevés leur garantissant une compétitivité accrue.

La suppression des droits de douane vous offre également la possibilité d'affronter la concurrence sur des marchés beaucoup plus vastes. Si vous êtes un manufacturier, vous serez en mesure de produire en beaucoup plus grandes quantités, ce qui vous permettra de rationaliser et de moderniser vos installations, donc d'être encore plus